



Saint Martin de Gurson

Procès-Verbal du conseil municipal du 10 novembre 2022

La réunion a débuté à 19 heures sous la présidence du Maire, Marc GRANDY

PRÉSENTS : MM. GRANDY Marc, JACQUELIN Yves, BIAUJAUD Virginie, VILLOT Francis, ESCLASSE Christiane – ROUSSEL Marielle - CARRIERE Alain - BONNEAU Didier - CAFFARELLI Célia

ABSENTS : Mme MARTAUX Nelly

POUVOIRS : M. DOREMUS Nicolas, GRAULIERE Vinciane, BONNÉ Franck et GARCIA BERNARD Aurélie ont donnés respectivement pouvoir à Marc GRANDY, Célia CAFFARELLI, Marielle ROUSSEL et Didier BONNEAU.

Ordre du jour :

- ✓ ASF : convention de remise des voiries
- ✓ SMD3 : RPQS 2021
- ✓ Assainissement Collectif et Non Collectif : RPQS 2021
- ✓ Assainissement Collectif et Non Collectif : rapport des délégataires 2021
- ✓ Proposition achat portail école
- ✓ Virements de crédits
- ✓ Règlement cantine et garderie
- ✓ Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Madame **Célia CAFFARELLI** est nommée secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 15 septembre 2022.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Délibération n° 1 : ASF : remise des voiries rétablies

Le Conseil municipal,

Considérant qu'à l'occasion des travaux de construction de l'autoroute A 89 des portions de voirie ont été rétablies et créées pour assurer la desserte locale des propriétés riveraines,

Qu'aucun procès-verbal de remise n'a été retrouvé pour cinq portions à caractère communal, dénommées : Chemin Claud de Couderc, Chemin Rural, Chemin des Petits Ajoncs et sa voie de désenclavement, Chemin le Gué Est, Chemin Les Forêts ;

Qu'il convient de régulariser la situation, par la conclusion d'une convention de remise.

Délibération n° 2 : SMD3 : RPQS 2021

Monsieur le maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service public de collecte et transport des déchets du SMD3 relatif à l'exercice 2021 auquel la Commune a transféré cette compétence, approuvé par délibération du Conseil communautaire du 27 septembre 2022.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public de collecte et transport des déchets du SMD3 relatif à l'exercice 2021.

Rapports sur le Prix et la Qualité du Service 2021

Monsieur Le Maire présente les différents Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics d'assainissement collectif et non collectif de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson, relatifs à l'exercice 2021 à laquelle la Commune a transféré cette compétence, approuvés par délibération du Conseil Communautaire du 27/09/2022.

Délibération n° 3 : Rapport annuel du délégataire Service Assainissement Non Collectif (SPANC)

Monsieur Le Maire présente les différents rapports sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson, relatifs à l'exercice 2021 à laquelle la Commune a transféré cette compétence, approuvés par délibération du Conseil Communautaire du 27/09/2022.

Rapport annuel du délégataire Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOPTE** le rapport annuel du délégataire sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement Collectif de l'exercice 2021

RPQS 2021 – Assainissement Non Collectif

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif de l'exercice 2021.

RPQS 2021 – Assainissement Collectif Régie

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement Collectif relatif à l'exercice 2021

Délibération n° 4 : Proposition achat ancien portail de l'école

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition de M. DE CLERCQ Didier pour racheter l'ancien portail de l'école pour la somme de 40 €.

Le conseil municipal

- considérant que ce portail peut servir pour les futurs logements actuellement en réhabilitation
- N'accepte pas la vente de ce portail

Délibération n° 5 : SIAEP - rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2021

Monsieur le Maire présente les rapports sur le prix et la qualité du service d'eau potable ainsi que le rapport annuel d'activité pour l'année 2021.

Le conseil municipal prend acte de ces rapports

Délibération n° 6 : Virements de crédits

Monsieur le Maire propose d'effectuer les virements de crédits ci-dessous :

Section de fonctionnement :

Chapitre	Article	Désignation	Dépenses	Recettes
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance		350,00
022	022	Dépenses imprévues	350,00	

Section d'investissement :

Chapitre	Article	Désignation	Dépenses	Recettes
21	2158	Autres installations, matériel, outillage		1 000,00
020	020	Dépenses imprévues	1 000,00	

Délibération n° 7 : Règlement cantine et garderie

Le conseil municipal décide de reporter cette délibération à la prochaine séance.

La séance est levée à 20 h 30

Fait et délibéré les 10 novembre 2022 par les membres du conseil présents.

**Le Maire,
Marc GRANDY,**

**La secrétaire,
Célia CAFFARELLI**